

Le Porrentruy

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **9 (1871)**

Heft 4

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-181263>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

vivre que de vivre longtemps, se consume en veilles prolongées, durant lesquelles elle vide avec frénésie le calice des voluptés les plus énervantes; elle se rit des admonestations paternelles, car, grâce à l'émancipation précoce, il n'y a plus d'enfants et l'autorité des parents est par là même démonétisée. « Autrefois, écrit un auteur, on finissait les histoires d'amoureux en disant : ils se marièrent et eurent beaucoup d'enfants; aujourd'hui on dit : ils eurent beaucoup d'écus. Il n'y a plus d'enfants!! » Permettez-moi deux exemples à l'appui de ma thèse : « Malheureux, disait un père à son fils qui passait ses nuits au jeu, malheureux! tu abrèges tes jours. » — « C'est possible, répondit le fils, mais je me rattrape sur les nuits. » — Un autre père adressa le reproche que voici à son rejeton qui menait la vie à grandes guides et refusait de s'amender : « Polisson, oublies-tu que tu me dois le jour? » — « Le jour, je ne le nie pas, mais la nuit, mon père, la nuit.... »

Le sommeil, pour être parfait, exige le concours de l'obscurité et du silence; aussi, celui que l'on goûte la nuit est le seul vraiment réparateur; cet acte est tellement important que si l'on restreint habituellement sa durée au-delà d'un certain minimum, la santé languit, l'organisme s'use à grande vitesse et l'on voit prématurément s'entr'ouvrir les portes du tombeau, témoin la brièveté de l'existence chez les moines adonnés à la pratique des offices nocturnes.

Vouloir résister mordicus à la sensation du sommeil est une entreprise insensée, car l'on finit ou par dormir debout ou, qui pis est, par dormir éternellement. Mais, s'il est bon de dormir raisonnablement, ce n'est point un motif pour clore les paupières à tout propos, ainsi que beaucoup de personnes qui ne peuvent faire une lecture ou entendre un sermon, sans être prises d'assoupissement: *aliquando bonus dormitat Homerus*; soyez sûrs que chez ces gens là si le fourreau s'use, ce n'est pas la faute de l'épée. Il me semble, en conscience, que neuf heures de repos sur vingt-quatre doivent suffire à la réparation des forces et, que si, après cela, notre chair est faible, cela tient à une tout autre cause. Autant il convient de satisfaire le besoin du sommeil lorsqu'il est naturel, autant il est fâcheux, sauf dans quelques circonstances exceptionnelles, de le susciter à l'aide des alcooliques, des narcotiques ou des anesthésiques.

L'acte du sommeil sitôt après le repas a l'inconvénient de précipiter la digestion, en sorte que les aliments, circulant par train express, arrivent en partie en gare à l'état de crudité, d'où des troubles digestifs qui surprennent désagréablement au réveil. L'hygiène exige donc un intervalle d'au moins deux heures entre le moment où l'on quitte la table et celui où l'on se jette dans les bras de Morphée. »

Voyage de la folie.

Pour chasser la mélancolie,
Suivant l'exemple de l'Amour,
Un beau jour, dit-on, la Folie
Voulut voyager à son tour,

Empruntant de Momus son frère
Et la marotte et les grelots,
La voilà qui parcourt la terre
Sans prendre le moindre repos.

De l'Inde ignorant la coutume,
Elle y fait descendre son char
Au moment où le feu consume
Une veuve du Malabar,
« Ah! dit-elle, toute saisie,
» Fuyons ces climats, car je vois
» Que bien des femmes de l'Asie
» Sont encor plus folles que moi. »

Du Bosphore gagnant les rives,
Elle vole vers l'Ottoman,
Y voit mille beautés captives
Trembler à l'aspect d'un sultan.
« O femmes! quelle fantaisie :
» Vous qui partout faites la loi,
» Vous la recevez en Turquie!
» Vous êtes plus folles que moi. »

Se remettant vite en campagne
Et fendant l'air comme le vent,
La Folie aborde en Espagne
Et pénètre dans un couvent;
Elle y découvre cent novices
Qui promettaient au ciel leur foi :
« Pauvres petites! quels caprices!
» Vous êtes plus folles que moi. »

Elle part... la France l'attire,
Mais, hélas! surcroît de revers,
Elle trouve de cet empire
Toutes les têtes à l'envers.
La mode frivole et jolie,
Y tenait le premier emploi.
» Ces Françaises, dit la Folie,
» Sont cent fois plus folles que moi. »

Elle visite dans sa course
Berne, Vienne, Londres, Paris;
N'y trouvant aucune ressource
Elle retourne à son pays :
« J'ai cru, dit-elle, dans ma ronde,
» Donner des leçons, mais, ma foi,
» J'ai rencontré par tout le monde
» Des folles plus folles que moi. »

Le Porrentruy.

Cette contrée, située sur notre frontière, et gardée aujourd'hui par les troupes fédérales, fut incorporée au canton de Berne en 1815; auparavant elle faisait partie de l'évêché de Bâle. Le district du Porrentruy touche au N. et à l'O. à la France; à l'E. aussi en partie à la France et au district de Délémont; au S. à celui des Franches-Montagnes et encore à la France. Il est arrosé par le Doubs et surtout par l'Alleine et ses affluents.

Le Lomont et le Mont-Terrible, montagnes de la chaîne du Wiesenberg, s'étendent sur le plateau de Porrentruy; leur sommet est couronné de sapins, la partie basse est cultivée; les vallées sont fertiles, elles produisent du froment, du seigle, de l'orge, de l'avoine, des légumes. Les plus belles prairies sont celles qui s'étendent de Charmoille à Delle, au-delà de la frontière, sur une longueur de cinq lieues, et montent vers les vallées latérales de Cheveney et de Cœuve; elles produisent d'excellents fourrages, ce qui favorise l'élevage du bétail.

Porrentruy est une jolie petite ville, située sur une élévation au bord de la rivière de l'Alleine, à 20 lieues de Berne, dans une contrée fertile, mais d'un climat assez rude. On a découvert d'anciennes armes et des monnaies qui indiquent l'existence d'un établissement romain. Les principaux édifices sont la Halle (autrefois Halle aux blés, aujourd'hui hôtel de l'Ours), l'hôpital et la maison de ville; ils ont été construits sous le prince-évêque Nicolas de Froberg, en 1756. L'ancien collège des jésuites est aujourd'hui un gymnase.

Porrentruy possède encore une école normale pour les régents de la partie catholique du canton. L'église paroissiale, dédiée à Saint-Etienne, n'a rien de remarquable, sauf l'autel que les connaisseurs admirent. Le château était autrefois la résidence des évêques de Bâle. On trouve à Porrentruy une fabrique d'armes et une manufacture de draps; il y a quelque peu de commerce et d'industrie, des tanneries et des brasseries. Les foires sont très fréquentées.

On nous écrit de Sainte-Croix :

« Voici un épisode qui s'est passé samedi dans l'auberge de Chez-les-Jaques. Il peint assez bien le caractère des gens de la lisière.

Deux de nos voisins d'outre-frontière, un homme et une femme, causaient des malheurs dont la France est le théâtre. Dans ce patois si imagé des Fourgs, et avec force gestes et force interjections, l'homme faisait défiler un funèbre cortège de cruautés plus ou moins authentiques, lorsque la femme s'écria :

— Lou bon Die ne veu-tu ra faire pou nou ?

— Lou bon Die ? Lou bon Die ? Lé tou bon, lé tou puissant, te compras : lé tou... puis... sant ! mé, a l'heuro que l'est, il est tout k'ma nou, i ne peu ra ! ka !... ra ! ! ! »

Traduction : — Le bon Dieu ne veut-il rien faire pour nous ?

— Le bon Dieu ? Le bon Dieu ? Il est tout bon, il est tout puissant, tu comprends : (en appuyant fortement) il est tout... puis... sant ! mais à l'heure qu'il est, il est tout comme nous, il ne peut rien ! quoi !... rien.

Dans ce patois, la seconde affirmation d'une chose se prononce en scandant les syllabes.

Un lot au tirage de Francfort.

(D'après Auerbach.)

VI

Je vis avec étonnement toute la prépondérance qu'on me donnait, me croyant riche. Dans le secret de mon cœur, je m'étais bien figuré que je valais quelque chose, mais qu'était-ce à côté de l'encens que je reçus de toutes parts dès qu'on me supposa une fortune. On attachait le plus grand poids à la moindre de mes paroles, et le zèle que j'avais toujours montré dans l'exercice de mes fonctions, ce zèle auquel jusqu'ici, personne n'avait voulu qu'il fût dit de faire attention, devint un mérite infini dès qu'on me crut un coffre-fort bien garni. D'autre part, je dus supporter force gros mots, force malédictions; les mendiants qui me harcelaient, m'accusaient de gredinerie et

d'avarice. En vain donnais-je aux pauvres, en vain m'imposais-je des privations pour leur donner davantage encore, tous mes dons étaient rebutés et l'on me taxait de mesquinerie.

Mais bientôt les choses prirent une nouvelle tournure; j'avais voulu me jouer du hasard, et je trouvais que c'était le hasard qui s'était joué de moi. Le mardi, dès le matin, mon vicaire reçut de nombreuses lettres renfermant des félicitations et un compte arriéré. Il voulut d'abord s'égarer de ce qu'il se trouvait si bien noté dans les papiers de tant de personnes, mais bientôt il s'irrita de n'avoir plus de crédit, surtout lorsqu'il eut calculé que ce qu'il possédait encore suffirait à peine pour payer tant de dettes contractées avec la dernière légèreté.

Quant au menuisier, nous n'avions plus de ses nouvelles, et je n'y concevais rien. Pourquoi donc persiste-t-il à garder le lit, puisqu'il lui est démontré que, ne gagnant rien, il ne court aucun risque de faire des folies ? Je me rendis à sa demeure, et j'appris qu'il n'avait pas du tout gardé le lit. Ses deux sœurs me dirent qu'il était parti. Où était-il donc allé ? Elles prétendirent n'en rien savoir. Enfin, le jeudi matin, comme Lichtel était en train de prendre congé de nous, le menuisier entra et me dit : « Mille fois le bonjour ! M. le Pasteur ! »

— Qu'y a-t-il ? Où avez-vous donc été ?

— A Francfort, chercher moi-même l'argent.

— L'argent ! quel argent ?

— Notre argent.

— Notre argent ? Combien donc ?

Le menuisier garda un moment le silence, puis il me dit : « devinez. » Cette fois il me tenait ; à lui de rire, à moi d'être penaud. Enfin, il posa sur la table trois rouleaux de mille florins. « Voilà vos trois parts, j'ai la mienne à la maison. »

Et alors il me dit que, lui aussi, s'était amusé à enjoler le facteur, qu'il lui avait soutiré la lettre, qui était, en effet, arrivée le lundi à l'adresse du vicaire. Muni de cette pièce, il s'était rendu directement à Francfort. Chacun de nous lui redevait trois florins, ses faux frais s'élevant à douze florins.

Croirais-tu que ce gain, quoique assez jovi, ne me satisfît pas et me parut mesquin ; il y a plus, telle est la puissance diabolique de l'argent, que j'éprouvai de suite de la méfiance vis-à-vis du menuisier. Je le dis nettement, parce que toute vérité doit venir au jour. J'aurais pu faire venir la liste des gains, j'aurais pu poursuivre mon homme pour abus de confiance, mais... mais alors j'étais pris... la loterie est prohibée, le silence était mon intérêt. Tu ne saurais croire les terribles tourments qu'éprouve une âme toutes les fois qu'elle s'attache à un sac d'argent !

Les faits m'ont démontré que le menuisier avait agi avec la plus scrupuleuse probité. J'envoyai à ma sœur, aubergiste à Steinen, quelques centaines de florins ; ce fut à peine si elle daigna me remercier. Lorsque j'eus peu à peu distribué toute ma part du lot à plusieurs de mes parents et à mes pauvres, chacun me fit la mine, prétendant bien plus encore de moi ; et il ne me resta plus qu'à maudire toute cette fatale histoire.

Le plus irrité fut encore mon vicaire ; de longtemps il ne put supporter l'idée de n'avoir plus de crédit. Toutefois il ne tarda pas à recouvrer sa gaieté, et, une heure encore avant sa mort, il imitait le bruit de la bouteille qu'on débouche. Depuis lors je n'ai plus pris de vicaire.

Aujourd'hui encore, on me croit riche, ce qui donne beaucoup de poids à mes paroles. C'est, à proprement parler, les intérêts du capital que j'ai distribué aux miens.

Tel fut le récit que me fit le curé. Le soir, nous allâmes faire notre partie de cartes chez le menuisier. Dans sa chambre se trouvent trois tableaux, magnifiquement encadrés, celui de droite représente Constantinople, celui de gauche Copenhague, et quant à celui du milieu, il représente la célèbre ville de Francfort-sur-Main.

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.